



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Western Fair			
Date	Mercredi 11 mars 2020		Heure de départ	18 h 15
Conditions météorologiques	Dégagé Temp. 3			
État de la piste	Rapide			
Nombre de courses	10	Nombre de course: de qualification		Nombre total d'inscriptions 87
Paris mutuels	\$476,156			
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

Juge principal McCoag, Neil	Juge associé Pote, Emma	Juge associé Arrand, Brian
---------------------------------------	-----------------------------------	--------------------------------------

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau

Fred Bourgault – Décision #963682 – Il reçoit une sanction pécuniaire de \$500 pour comportement inadéquat, survenu le 27 janvier, sur l'hippodrome Western Fair.
Règle de la CAJO 6.17(d)

Steve Bossence – Décision #963764 – Il reçoit une sanction pécuniaire de \$100 pour une erreur d'écurie à l'endroit du cheval "Nebraska Jack", dans la Course 2.

Courses

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Enquête avant le poteau de ½ mille et Marc St. Louis, meneur du #4, (3^e), a soumis une objection contre Austin Sorrie, meneur du #2, (4^e). L'objection a été retenue, pourtant il n'y a pas eu de placement requis puisque le #4 avait dépassé le #2. L'image fournie par la tour avant montre que le #2 était à moitié entré dans le trou. Le #4 était à l'extérieur et dégagé lorsque le #2 continuait à dégager sa roue du #4. Mr Sorrie viendra pour l'examen de film.

Vidéo pour l'enquête – <https://youtu.be/RwgDIPzBUK>

Course 6 – Enquête au départ. Le #2 a fait un bris d'allure après le départ et a provoqué une interférence au #8, (c'était au poteau de 1 mille et 1/16). Le #2 est arrivé en 4^e position et a été placé en 6^e position pour avoir causé une interférence lors d'un bris d'allure. L'enquête a révélé d'autres chevaux ayant fait de bris : le #3 (arrivé en 5^e position et placé en 4^e position) a fait un bris et a couru directement à l'intérieur des pylônes d'où il est sorti se retrouvant ainsi à la fin du peloton. Aucune infraction. Le #4 (2^e) a fait un bris après le départ et il a respecté les règles sur le bris d'allure. Le #5 et le #7 ont chacun fait des bris avant le poteau de ¼ de mille. De plus suite à la demande du meneur du #2, nous avons examiné la course au poteau de ¾ de mille. Le meneur du #2, (Haughan), a senti le #6, (Steward) (3^e), sortir vers lui. L'image fournie par la tour de fond montre qu'il y avait assez d'espace pour que le #2 s'en sorte.

Vidéo pour l'enquête – <https://youtu.be/ms7D-gx52aQ>

Vidéo pour l'enquête – <https://youtu.be/CCnJIR22ScM>

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Enquête concernant le dernier droit. Le #3, (5^e) (St Louis), et le #6, (3^e) (Moore), dans le dernier droit. St. Louis a déclaré qu'il n'avait pas eu d'effet sur lui. La vidéo montre que le #5 dévie vers l'intérieur et accroche les fourches avec le #6, qui surgit brièvement sous le #5. Aucune infraction.

Vidéo pour l'enquête : <https://youtu.be/cAQVyHvG4v4>

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Enquête au départ. Le #1 (5^e) (Haughan) fait un bris après le départ, au poteau de 1 mille et 1/16, et cause une interférence au #8. Le #1 est arrivé en 5^e position et a été placé en 8^e position.

Vidéo pour l'enquête – https://youtu.be/0FYX6Yn9B_Y

Réclamations

Course 9 – Le #5, "Angels Kid", réclamé par Wade Tousignant, entraîneur Mike

Armstrong.